

Communiqué de presse
Bruxelles, le 03.05.2016

Les nominés du Taxman Award 2016 d'ERGO Insurance sont connus

Les votes sont ouverts

Qui s'est le plus investi pour la fiscalité belge ? La réponse à cette question sera donnée lors de la remise du Taxman Award qui est organisée par ERGO Insurance le mercredi 8 juin à l'hôtel Le Plaza à Bruxelles. Le Taxman Award est un prix qui est attribué chaque année à la personne (ou l'organisation) qui a fourni la contribution la plus remarquable à la fiscalité belge. Les nominés de cette année sont: le ministre Guy Vanhengel, monsieur Noël Colpin, monsieur Roland Rosoux, monsieur Marc Bourgeois et le Service des Décisions anticipées en matières fiscales, représenté par Steven Vanden Berghe. Le Taxman Award sera remis le mercredi 8 juin à 19h par André Decoster, gagnant du Taxman Award 2015. L'orateur de la soirée sera Johan Van Overtveldt, Ministre fédéral des Finances.

La compagnie d'assurances ERGO Insurance organise le Taxman Award depuis 2008, en collaboration avec les éditions Pelckmans. Cette année aussi, un jury professionnel a sélectionné cinq candidats issus d'une longue liste. Chaque nominé a contribué à une **simplification de la fiscalité**, à une **diminution de la pression fiscale**, a apporté une **contribution remarquable à la fiscalité** ou a aspiré à y donner un **point de vue plus humain**.

Outre le jury, le grand public a également la possibilité de voter et d'ainsi décider qui suivra les traces d'**André Decoster** (2015), de la **Commission des Normes comptables** (2014), de **Fiscalement Correct** (2013), de la **Fiscale Hogeschool** (2012), de **Didier Reynders** (2011), de **Luc Cassiman** (2010), d'**Ine Lejeune** (2009) et de **Dirk Van Mechelen** (2008). Il est très facile de voter jusqu'au 3 juin en cliquant sur www.taxman.be.

Invitation Taxman Award 2016

ERGO Insurance a le plaisir de vous inviter à la remise du Taxman Award 2016 le 8 juin 2016 à l'hôtel Le Plaza à Bruxelles. L'événement commence à 19h00 précises.

L'orateur de la soirée est Johan Van Overtveldt, Ministre fédéral des Finances.

L'inscription à cet événement est obligatoire. Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un mail à marketing@ergo.be en mentionnant « Inscription Taxman Award 2016 » et le nombre de personnes + nom + média.

Merci de vous inscrire avant le 3 juin.

Communiqué de presse
Bruxelles, le 03.05.2016

Les nominés sont :

- **Guy Vanhengel, le Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Finances, du Budget et des Relations extérieures**



Guy Vanhengel est nommé par le jury pour ses propositions de réforme de la fiscalité de la Région de Bruxelles-Capitale. La réforme en vue de rendre la fiscalité plus avantageuse, plus simple et plus juste pour le contribuable de la Région de Bruxelles-Capitale, est la principale raison pour laquelle le jury a décidé de le nommer.

- **Noël Colpin, ancien administrateur général des Douanes et Accises auprès du Service Public Fédéral Finances**



Noël Colpin a été nommé par le jury parce qu'il a repositionné les douanes dans le cadre de la réorganisation du SPF Finances. Le repositionnement avait pour but de faire les douanes du futur, en préparation de l'entrée en vigueur le 1er mai 2016 du nouveau code des douanes européen. A cet effet, une étroite collaboration a été mise en place avec le Forum national des douanes, qu'il a créé en 2009 et qui est un exemple de plateforme de concertation, tant au sein du SPF Finances qu'au niveau européen.

- **Roland Rosoux, conciliateur fiscal auprès du Service Public Finances**



Sa contribution remarquable dans le domaine de la fiscalité et sa vulgarisation auprès de nombreuses professions du chiffre, sont les éléments qui ont été déterminants pour le jury pour nommer Roland Rosoux.

Communiqué de presse
Bruxelles, le 03.05.2016

- **Marc Bourgeois, professeur à l'Université de Liège à la Faculté de Droit**



Le jury a nommé Marc Bourgeois pour son implication au sein du Tax Institute et pour ses nombreuses réalisations scientifiques. Il contribue ainsi quotidiennement au rayonnement de la fiscalité et transmet son savoir et sa passion à la jeune génération.

- **Le Service des Décisions anticipées en matières fiscales, représenté par le président Steven Vanden Berghe**



Le jury a nommé le Service des Décisions anticipées en matières fiscales parce que depuis l'an dernier, il publie sur son site Internet des demandes de projets de ruling, au sujet desquels les PME demandent le plus souvent des décisions. Cela diminue le seuil de pratique du ruling pour les PME et contribue également à une simplification de la fiscalité. Les avis du Service sur l'application des dispositions anti-abus conduisant à davantage de sécurité juridique, n'ont pas échappé au jury.

Taxman Student : les fiscalistes du futur

Les connaissances acquises tôt ne s'oublient pas. C'est pourquoi ERGO Insurance récompense chaque année les étudiants ayant rédigé le meilleur mémoire dans le domaine de la fiscalité. Tous les deux ans, le prix est attribué à tour de rôle aux étudiants en bachelor professionnel et en master. Cette année, le prix est décerné aux étudiants en bachelor professionnel. Celui ou celle qui est l'auteur d'un mémoire de bachelor sur l'impôt des personnes physiques, l'impôt des sociétés, la TVA, les droits d'enregistrement, les droits de succession, la fiscalité internationale ou le planning financier personnel et qui l'a déposé au cours de l'année académique 2013-2014 ou 2014-2015, peut s'inscrire jusqu'au 27 mai 2015 et espérer décrocher un chèque d'une valeur de 2.000 euros. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.taxman.be.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :

Nathalie De Heem – Head of Marketing ERGO Insurance
Tél : +32 (0)2 278 27 93
E-mail : nathalie.de_heem@ergo.be

ERGO Insurance sa

Boulevard Bischoffsheim 1-8, 1000 Bruxelles, Belgique | T +32 (0)2 535 57 11 | F +32 (0)2 535 57 00 | www.ergo-insurance.be
Bruxelles RPM 0414.875.829 | IBAN BE24 3101 1430 0038 | BIC BBRUBEBB | Entreprise d'assurances agréée sous le code 0735

Communiqué de presse
Bruxelles, le 03.05.2016

À propos du groupe ERGO Insurance

ERGO est un des plus importants groupes d'assurance en Allemagne et en Europe. Dans le monde entier, le groupe est représenté dans plus de 30 pays et concentre ses activités en Europe et en Asie. ERGO propose un éventail complet d'assurances, de prestations et de services. Sur son marché domestique en Allemagne, ERGO se place parmi les premiers fournisseurs, tous segments confondus. Quelque 43.000 personnes travaillent pour le groupe, soit en tant que salariés, soit en tant que représentants indépendants.

En 2015, ERGO a enregistré un encaissement de primes de 17,9 milliards d'euros. ERGO fait partie du groupe Munich Re, un des plus grands réassureurs et porteurs de risques au monde.

Plus d'informations sur www.ergo.com.

ERGO Insurance en Belgique

En Belgique, le groupe Munich Re est actif par le biais de trois entreprises : ERGO Insurance (assurances-vie), DKV Belgium (assurance maladie) et D.A.S. (assurance protection juridique).

ERGO Insurance est actif sous le nom d'ERGO via son réseau exclusif (environ 500 conseillers indépendants actifs et 300 agents en Belgique) et par le réseau de courtiers sous l'enseigne ERGO Life (environ 500 courtiers indépendants actifs). La société compte 338 collaborateurs, actifs au siège ou dans un des 20 Business Centers locaux. Plus de 800.000 clients en Belgique accordent leur confiance à ERGO Insurance. L'assureur est parvenu à se positionner comme un des leaders du marché dans le segment de l'épargne-pension avec une part de marché de 18,7%.

Plus d'informations sur www.ergo-insurance.be.